

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA IM Euro Yield Target 2028 I Accumulation EUR

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN IE00074NZLZ9

Site Internet : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

La Central Bank and Financial Services Authority of Ireland est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé en Irlande conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 11/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA IM Euro Yield Target 2028 » (le Compartiment) qui fait partie de l'ICAV « AXA IM WORLD ACCESS VEHICLE ICAV » (la « Société »).

Durée

Le produit arrivera à échéance le 30/06/2028. Il pourrait être liquidé dans les conditions prévues dans les statuts de l'ICAV.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de générer une performance par le biais d'une exposition à l'univers des titres obligataires afin d'obtenir un rendement annualisé moyen, net des frais courants, sur la durée de vie du Fonds de l'ordre de 4 à 6 %. L'objectif d'investissement n'est en aucun cas garanti et le rendement potentiel pourrait notamment être affecté par le risque de défaut et le taux de recouvrement éventuels d'un ou de plusieurs émetteurs du portefeuille.

Politique d'investissement

Le Fonds est géré de manière active indépendamment de tout indice de référence. Le Gestionnaire ou le Sous-Gestionnaire chercheront à réaliser l'objectif d'investissement du Fonds en investissant dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance négociables émis par des gouvernements et des entités détenues, contrôlées ou liées à un gouvernement, et des entreprises du monde entier, libellés en EUR, GBP, CHF et USD, en prenant en compte la Date d'Échéance du Fonds. Ces titres sont (i) dans leur totalité ou presque de qualité Sub-Investment Grade (c'est-à-dire inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou inférieure à Baa3 selon Moody's ou, en cas d'absence de notation, présumés être d'une qualité similaire par le Gestionnaire), (ii) cotés ou négociés sur des Marchés Réglementés et ont (iii) une date d'échéance finale qui n'excède pas la Date d'Échéance du Fonds de plus de 12 mois. Le Gestionnaire ou le Sous-Gestionnaire pourra investir dans des obligations vertes, sociales et durables.

Le Fonds pourra investir principalement dans des titres de créance négociables émis par des sociétés domiciliées en Europe et pourra également investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres émis par des sociétés non européennes. Il pourra investir ponctuellement dans des obligations émises par des gouvernements ou des agences ou institutions gouvernementales de pays européens. Ces obligations seront libellées en EUR, GBP, CHF et USD à condition que le Fonds puisse investir uniquement jusqu'à 15 % dans des titres de créance négociables qui ne sont pas libellés en EUR (l'exposition des actifs du Fonds non libellés en EUR sera couverte en EUR). Le Fonds pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations convertibles.

Le Gestionnaire ou le Sous-Gestionnaire ne sera soumis à aucune restriction s'agissant des industries ou secteurs des émetteurs dans lequel le Fonds investit. Le Fonds pourra également détenir et conserver des actifs liquides à titre accessoire, des instruments du marché monétaire et des liquidités conformément aux restrictions d'investissement applicables au Fonds.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Le Fonds est également tenu d'appliquer un engagement ESG, c'est-à-dire que la note ESG du Fonds doit toujours être supérieure à celle d'un portefeuille de comparaison défini par le Gestionnaire à des fins ESG en tant qu'outil évolutif d'allocation composé des indices ICE BofA European Currency High Yield et ICE BofA Euro Corporate, la note ESG du Fonds et la composition de ce portefeuille de comparaison étant calculées sur la base d'une moyenne pondérée. L'indice composite est utilisé à cette fin, car il est représentatif de l'univers d'investissement du Fonds, bien qu'il ne s'agisse pas d'un indice ESG. La méthode de notation ESG est décrite au lien suivant : <https://particuliers.axa-im.fr/investissement-responsable/notre-cadre-esg-et-notre-methodologie-de-notation>. Par souci de clarté, il convient de préciser que les indices ci-dessus sont des indices du marché général qui ne tiennent pas nécessairement compte dans leur composition ou leur méthode de calcul des caractéristiques ESG promues

par le Fonds. Le taux de couverture de l'analyse ESG du portefeuille atteint au minimum 90 % de l'actif net du Fonds.

En outre, dans le cadre du processus de sélection de titres, le Gestionnaire est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de normes ESG d'AXA, telles que décrites dans les documents disponibles sur le site : <https://www.axa-im.com/our-policies>.

Les données ESG utilisées dans le cadre du processus d'investissement reposent sur des méthodes ESG s'appuyant en partie sur des données de tiers, et dans certains cas, sont développées en interne. Elles sont subjectives et peuvent changer dans le temps. Malgré plusieurs initiatives, l'absence d'harmonisation des définitions peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement employant les critères ESG et le reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données ESG qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10 % dans des OPC éligibles conformes à l'objectif et à la politique d'investissement du Fonds. Au cours de la Période de Souscription (période entre le lancement du Fonds et le 30 novembre 2023), après la Date d'Échéance et pendant une période d'approximativement 6 mois avant la Date d'Échéance, le Fonds pourra détenir d'importants montants en Instruments du marché monétaire et/ou autres instruments financiers liquides émis par des gouvernements ou des entreprises notées, tels que des billets de trésorerie, des obligations, des notes, des effets de change, des dépôts, des certificats de dépôt et des liquidités, conformément aux restrictions d'investissement applicables au Fonds et/ou aux OPC éligibles qui investissent principalement dans ces instruments. La Période de Souscription pourra être raccourcie ou rallongée. Le Fonds pourra avoir recours à des contrats de change à terme à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Gestionnaire a pour intention de couvrir de manière active les risques de change du Fonds ou de la Classe d'Actions contre la Devise de Référence en ayant recours à des produits dérivés, ce qui pourrait induire des frais supplémentaires pour le Fonds ou la Classe d'Actions concernée. Il est impossible de garantir la réussite d'une stratégie de couverture visant à limiter précisément ce risque.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Vous pouvez acheter des actions pendant la Période de Souscription ou vendre vos actions lors de chaque Jour Ouvré au cours duquel les banques sont généralement ouvertes en Irlande et au Royaume-Uni. Si les banques ne sont pas généralement ouvertes en Irlande et au Royaume-Uni au cours d'un Jour Ouvré particulier, ou le jour précédent, vous pourrez acheter ou vendre vos actions le Jour Ouvré suivant. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le Prospectus, disponible sur le site Internet suivant : <https://funds.axa-im.com/>.

La Valeur Liquidative de ce Fonds est calculée quotidiennement.

Aucune souscription ne sera acceptée après la fin de la Période de Souscription.

Il n'existe aucune souscription initiale minimum obligatoire dans le Fonds.

Investissement minimum initial : 500 000 EUR

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 830	€5 520
	Rendement annuel moyen	-41.70%	-11.21%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 840	€10 170
	Rendement annuel moyen	-11.60%	0.34%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 550	€12 340
	Rendement annuel moyen	5.50%	4.29%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 920	€14 620
	Rendement annuel moyen	29.20%	7.89%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07 2022 et 01 2024.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 09 2015 et 09 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2014 et 04 2019.

Un indice de référence approprié du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€73	€457
Incidence des coûts annuels (*)	0.7%	0.8% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.06 % avant déduction des coûts et de 4.29 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	€0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.58 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage des frais courants est une estimation.	€58
Coûts de transaction	0.15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€15
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 30/06/2028

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Si vous vendez ou rachetez avant la date d'échéance, une commission de sortie sera appliquée dans les conditions décrites à la section « Quels sont les frais ? ». La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Quels sont les frais ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ces documents sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.